



ARMES



60 %

La politique d'armement de BNP Paribas est insuffisante.

La banque n'exclut pas les entreprises qui fabriquent, conçoivent ou vendent des armes. Seules les entreprises qui produisent des armes controversées telles que les armes à sous-munitions, les armes chimiques et biologiques et les mines antipersonnel sont exclues, ce qui est d'ailleurs requis par la loi. BNP Paribas ne contrôle pas le financement des biens de transport militaire ou des produits à double usage (militaires et civils).

Détails :

Un rapport de la Coalition belge contre les armes nucléaires, Fairfin et le Scan des Banques a révélé que BNP Paribas a investi presque 9 milliards d'euros dans les plus grandes entreprises de production d'armes nucléaires au monde. Ce qui fait d'elle le plus grand investisseur des banques belges dans ce secteur.

BONUS ET
RÉMUNÉRATION



18 %

La politique de bonus de BNP Paribas est très faible.

La banque accorde des bonus pouvant atteindre 200 % du salaire fixe. La législation européenne prévoit que les bonus ne peuvent être aussi élevés que dans des situations exceptionnelles. BNP Paribas applique cette exception à tous les niveaux. BNP Paribas applique des critères de durabilité lors de l'attribution des bonus, mais ces critères n'ont qu'un très faible poids. La banque ne rend pas non plus public ce que les critères impliquent exactement et quelles normes doivent être respectées. Chez BNP Paribas, il n'y a pas de réduction des écarts de rémunération entre les salarié-e-s les mieux et les moins bien payé-e-s.

Détails :

En 2020, le salaire fixe du directeur de BNP Paribas était 27 fois supérieur au salaire médian de la banque. A cela, peuvent s'ajouter des bonus qui chez BNP Paribas peuvent aller jusqu'à 200 % du salaire fixe. Si le directeur recevait ce bonus maximum, son salaire serait 81 fois supérieur au salaire médian de la banque.

CHANGEMENT
CLIMATIQUE



37 %

La politique climatique de BNP Paribas s'améliore légèrement, mais reste faible.

La banque continue d'investir dans des entreprises qui extraient ou produisent du charbon, du pétrole et du gaz. Elle n'a pas l'intention d'arrêter ces investissements.

Au niveau des crédits et des fonds d'investissement, BNP Paribas a une politique avec quelques restrictions : la banque ne fait (plus) affaire avec des entreprises qui extraient du pétrole ou du gaz à partir de champs de schiste, de sables bitumineux ou de puits de pétrole près de l'Arctique. Là-bas, l'exploitation minière est extrêmement dangereuse pour l'environnement et la population locale.

La politique climatique de BNP Paribas reste floue et pleine de zones d'ombre. En conséquence, l'argent circule toujours sans trop d'encombres vers des entreprises ou des projets nuisibles.

Ainsi, les entreprises énergétiques qui produisent jusqu'à 25 % de leur électricité en brûlant du charbon peuvent toujours obtenir un prêt de la banque. C'est possible dans les pays de l'UE et de l'OCDE jusqu'en 2030 et dans le reste du monde jusqu'en 2040. Le charbon est un combustible extrêmement polluant et cette échéance est donc beaucoup trop tardive.

Au niveau du pétrole ou du gaz non conventionnel, on ne sait pas où BNP Paribas trace la ligne. La banque reste très vague en communiquant sur le fait que le pétrole des sables bitumineux ou le gaz de schiste ne devrait pas occuper une part importante des réserves d'une entreprise énergétique. Elle ne précise pas ce que signifie « important ».

Le pétrole et le gaz conventionnels « ordinaires » peuvent être financés sans restriction.

Pourtant, BNP Paribas a fait un pas dans la bonne direction en divulguant les émissions des entreprises que la banque finance. Ceci est le résultat d'une modification de la législation française.

Détails :

Une étude de ShareAction (février 2022) montre que BNP Paribas finance massivement des entreprises qui forent de nouveaux champs pétroliers et gaziers. Leur financement a même augmenté, et non diminué, depuis 2016. Cependant, l'Agence internationale de l'énergie a clairement indiqué que ces nouvelles opérations minières devaient être complètement arrêtées d'ici la fin de 2021. Ce n'est qu'ainsi que nous pourrions avoir des émissions nettes nulles d'ici 2050 et limiter le réchauffement climatique à 1,5°C.

Dans le "Fossil Fuel Report" annuel, BNP Paribas est toujours un bailleur de fonds majeur des énergies fossiles. Chaque année, la banque injecte des milliards dans les combustibles fossiles. En cinq ans (2016-2021), leur financement s'est élevé à plus de 120 milliards de dollars. Une partie importante de cette somme est allée spécifiquement vers des projets et des entreprises qui augmentent activement leur utilisation de combustibles fossiles.

CORRUPTION



67 %

La politique anticorruption de BNP Paribas obtient de bons résultats.

Pour BNP Paribas, la corruption est explicitement inacceptable. Entretemps, la banque a également une politique distincte de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme. Elle contrôle le bénéficiaire final d'une entreprise pour mieux lutter contre la corruption.

La banque suit les dispositions internationales sur la lutte contre la corruption, mais n'explique pas comment elle applique ces règles. La banque peut encore améliorer sa politique dans ce domaine.

Détails :

Une investigation a révélé que le cousin de l'ex-dictateur libyen Muammar Khadaffi était client auprès de BNP Paribas Fortis et que la plus grande banque de notre pays s'est montrée trop nonchalante vis-à-vis des transferts d'argent suspect durant plusieurs années. La banque n'était alertée que quand, dans une période de sept jours, plus de 750 000 euros étaient transférés vers des paradis fiscaux. Concernant les pays à risque élevé comme la Libye et la Chine, l'alerte ne fonctionnait qu'à partir de 375 000 euros. Bien que ces seuils aient été utilisés pendant des années, la Commission de sanctions de la Banque nationale de Belgique les a trouvés trop élevés en raison des multiples transferts d'argent suspect qui ont pu ainsi rester sous le radar. Pour ce dossier de blanchiment d'argent, BNP Paribas Fortis a reçu une amende de 300 000 euros, un montant très bas en comparaison aux amendes dans les pays voisins.

DROIT DU TRAVAIL



59 %

La politique de BNP Paribas en matière de droit du travail s'est améliorée, mais n'est pas encore assez ambitieuse. La banque respecte les conventions internationales. Elle cherche si et comment les entreprises qu'elle finance ou auxquelles elle accorde des crédits appliquent ces accords. Mais la politique de BNP Paribas est trop générale. Elle n'exclut pas la possibilité que la banque soutienne des organisations qui violent les droits du travail, ne paient pas des salaires équitables ou ne respectent pas les temps de travail légaux.

Détails :

Dans les recherches pratiques que FairFin a menées en 2021 sur le secteur du cacao et en 2020 sur les mines de cobalt de Glencore, BNP Paribas est apparu comme un important bailleur de fonds des entreprises impliquées dans toutes sortes d'abus. Le travail des enfants, l'exploitation et l'accaparement des terres sont révélées dans les chaînes d'approvisionnement des entreprises financées par la banque.

DROITS HUMAINS



48 %

La politique des droits humains de BNP Paribas n'est pas assez ambitieuse et obtient de mauvais résultats. BNP Paribas affirme suivre les principales conventions internationales des droits humains dans le financement et les investissements. Mais ses politiques sont faibles et trop générales pour exclure les entreprises coupables de violations des droits humains.

Détails :

En septembre 2021, la coalition internationale Don't Buy Into Occupation a publié un rapport montrant que BNP Paribas finance à hauteur de près de 17 milliards d'euros des entreprises opérant dans des colonies israéliennes illégales en territoire palestinien. Cela a fait de BNP Paribas le premier bailleur de fonds européen de ces entreprises. Les colonies israéliennes sont considérées comme des crimes de guerre par le droit international. Les entreprises qui y opèrent courent un risque énorme de participer à des violations de droits humains.

A cause de sa politique sur les droits de l'homme incomplète, BNP Paribas a investi plus de trois milliards d'euros dans Geo Group. Cette entreprise exploite des prisons privés et des centres de détention pour migrant-e-s aux Etats Unis. Une investigation interne du gouvernement américain a révélé que les migrant-e-s y vivent dans des circonstances inhumaines. Quand FairFin, ainsi que d'autres ONG, ont rendu public l'implication de BNP Paribas, la banque a déclaré ne plus accorder de nouveau financement au Groupe Geo. Toutefois, les prêts sont toujours en cours, et la politique autour des droits humains de BNP Paribas n'a pas été modifiée.

En 2019, il est s'est avéré que BNP Paribas a investi pour plus de 3 milliards d'euros dans des entreprises coupables de déforestations et de violations des droits humains, liées aux incendies de forêts dans et autour de l'Amazonie.

ÉGALITÉ DES SEXES



39 %

La banque a une politique de tolérance zéro contre toutes les formes de discrimination fondée sur le genre et rémunère les hommes et les femmes de manière égale pour le même poste.

Cependant, la politique au niveau des genres de BNP Paribas est insuffisante. La politique s'applique uniquement aux opérations commerciales internes et non aux organisations que BNP Paribas finance ou dans lesquelles elle investit. BNP Paribas n'a pas de politique pour surveiller, identifier et traiter les éventuelles discriminations basées sur le genre à l'encontre de ses client-e-s.

Détails :

BNP Paribas a été condamné par des juges britanniques début 2022 pour discrimination fondée sur le genre. La banque a payé Stacey Macken, une employée, nettement moins que ses collègues masculins pendant quatre ans. La banque doit donner à Macken une compensation de 2 millions de livres sterling.

FISCALITÉ



32 %

La politique fiscale de BNP Paribas s'est améliorée mais laisse encore beaucoup à désirer.

Le groupe bancaire ne clarifie pas ses relations dans les paradis fiscaux ou les pays à régulation financière très faible.

Le principal problème est que BNP Paribas n'impose pas de conditions de transparence et de politique fiscale aux entreprises qu'elle finance. Il n'y a donc aucune garantie que la banque ne soit pas liée à l'évasion ou à l'évasion fiscale de cette manière.

NATURE



46 %

La politique environnementale de BNP Paribas n'est pas suffisante.

Selon la banque elle-même, BNP Paribas fait des efforts pour prévenir les atteintes à l'environnement. Ainsi, la banque prend en compte le risque de déforestation et de disparition d'espèces animales dans la décision de (ne pas) investir. Mais on ne sait pas comment elle en tient compte et quelles conditions exactes les entreprises sont tenues de respecter.

BNP Paribas n'exclut pas les organismes génétiquement modifiés ou les opérations nuisibles à l'environnement.

Détails :

FairFin a montré en octobre 2021 comment BNP Paribas finance massivement la distribution de plastique à usage unique. Ce plastique omniprésent est extrêmement nocif pour l'environnement, le climat et notre santé. BNP Paribas a investi plus de 28 milliards d'euros dans certains des plus grands utilisateurs de plastiques à usage unique tels que Coca-Cola et Unilever.

En avril 2021, FairFin a publié un rapport montrant que BNP Paribas a fourni plus de 10 milliards d'euros de financements à des multinationales du secteur du cacao. La déforestation à grande échelle des forêts protégées est un problème connu depuis des décennies dans les chaînes d'approvisionnement des géants du cacao tels que Mondelez et Barry Callebaut. Pourtant, les deux sont financés par BNP Paribas.

En 2019, il s'est avéré que BNP Paribas a investi pour plus de trois milliards d'euros dans des entreprises coupables de déforestation et de violation des droits humains, et qui sont liées aux feux forestiers dans et autour de l'Amazonie.

TRANSPARENCE



32 %

BNP Paribas a un faible score en matière de transparence : la banque respecte ses obligations légales, mais ne va pas au-delà. BNP Paribas ne publie pas de liste des entreprises ou des gouvernements qu'elle finance. La banque ne divulgue pas non plus le nom des entreprises qu'elle soutient pour dix millions d'euros ou plus ou avec lesquelles elle a discuté de leur impact social et environnemental.